

Bulletin d'histoire politique

Contribution de l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ) dans l'affirmation des gais au Québec : 1976-1988

Mathieu Arsenault



Volume 9, Number 1, Fall 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060433ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060433ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arsenault, M. (2000). Contribution de l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ) dans l'affirmation des gais au Québec : 1976-1988. *Bulletin d'histoire politique*, 9(1), 128–135. <https://doi.org/10.7202/1060433ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Contribution de l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ) dans l'affirmation des gais au Québec¹ : 1976-1988



Mathieu Arsenault
Étudiant à la maîtrise en histoire
Université du Québec à Montréal

Introduction

Au Québec, l'émergence des homosexuels dans l'espace public s'est réalisée parallèlement à leur acceptation par la société. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de décrire ce phénomène historique particulièrement marquant. Nous esquisserons d'abord un portrait de leur situation au milieu du XX^e siècle, puis, nous rappellerons les grands changements qui ont permis l'avènement de communautés gaies et lesbiennes dans le monde occidental. Nous verrons par la suite la façon dont s'est accomplie l'intégration de cette minorité à la société québécoise. Enfin, nous montrerons comment une association militante de la fin des années 1970, l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ), a contribué à forger une communauté qui donna une plus grande visibilité à l'homosexualité².

Situation de l'homosexuel depuis le milieu du XX^e siècle

Il y a cinquante ans, la situation des personnes homosexuelles était particulièrement difficile. En effet, la plupart de ces hommes et femmes se retrouvaient isolés et souffraient de culpabilité. Cette situation découlait du fait que pendant plusieurs décennies, l'homosexualité constitua un péché, une maladie mentale et un crime au sens légal. Un contrôle social de la sexualité s'exerçait depuis longtemps par le biais du code criminel, de normes officielles ou de corps professionnels comme les médecins, les enseignants³.

Afin d'affronter cette répression sociale, les homosexuels devaient se regrouper dans les villes, à l'intérieur de petits réseaux où ils se donnaient une identité plus positive. L'anonymat du milieu urbain permettait à ces gens d'éviter les jugements de l'entourage. De plus, pour les homosexuels, des rencontres anonymes dans des parcs publics ou dans des bars formaient

souvent la seule façon de répondre à leurs désirs sexuels⁴. Cette situation allait se modifier au cours des années 1970. À partir de ce moment, une transformation considérable des mentalités et des mœurs et la contestation des valeurs traditionnelles donna l'occasion aux gais de se manifester collectivement⁵. Ce n'était cependant pas la première fois que des homosexuels tentaient de s'organiser. Dès la fin du XIX^e siècle en Europe, des groupes, surtout composés de professionnels, voulaient changer l'opinion de l'élite sur la pédérastie et décriminaliser les actes homosexuels⁶. Ces efforts, freinés par le régime nazi, furent repris notamment en France et aux États-Unis, après la Deuxième Guerre mondiale par d'autres groupes militants⁷. À partir de cette époque, les réseaux de gais et de lesbiennes se sont dotés de nouveaux lieux publics de rencontre. Des villes comme San Francisco ou New York permirent l'existence de bars, de commerces et d'organismes au service de communautés en voie de formation. Les groupes militants homosexuels américains des années 1950 et 1960, qui luttèrent contre la honte intérieure et contre l'opprobre social, donnèrent à la minorité homosexuelle une prise de conscience de son existence⁸.

En juin 1969, à la suite d'une descente policière dans un bar gai de New York, le Stonewall, des gais et des travestis se rebellèrent. Les émeutes ayant eu lieu face à ce bar marquent pour les gais du monde entier un passage historique⁹. À partir de ce moment se formera un mouvement de masse dans les grandes villes des États-Unis puis dans d'autres pays occidentaux. La première marche de fierté gaie eut lieu à New York, un an après les événements de Stonewall. Des marches semblables seront organisées dans plusieurs villes américaines, puis plus tard, un peu partout à travers le monde.

Au début des années 1970, le mouvement gai américain prôna le *coming-out* ou le fait de s'avouer fièrement gai ou lesbienne en public. Cet acte était très radical pour plusieurs qui vivaient leur orientation sexuelle dans la clandestinité. De plus, il y eut multiplication des groupes revendiquant des droits civils pour les gais ou une libération sexuelle. Quelques-uns réussirent à convaincre The American Psychiatric Association de supprimer l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Après Stonewall se forma également un mouvement de lesbiennes-féministes qui condamnaient l'hétérosexisme.

Dès la fin des années 1970, on retrouvait aux États-Unis une prolifération d'organismes et commerces destinés aux gais : centres communautaires, associations religieuses, agences de voyages, restaurants, etc. Il y avait également des petits groupes gais dans plusieurs professions et des gais commencèrent à s'afficher en politique. L'homosexualité passa d'une culture secrète cachée à une communauté à caractère urbain. Le même phénomène allait se dérouler au Québec.

Place de l'homosexualité au Québec

Comme ailleurs en Occident régnaient au Québec plusieurs formes de répression envers l'homosexualité. Le système judiciaire, les autorités psychomédicales et surtout l'Église catholique empêchèrent pendant longtemps, par leurs actions ou par leur silence, l'acceptation sociale de l'homosexualité. Ces institutions influençaient les attitudes envers cette minorité au sein des familles, dans les milieux de travail et dans les médias¹⁰.

Mais, à partir des années 1970, les mouvements gais américains, canadiens-anglais et français ont exercé une influence sur les gais québécois¹¹. De même, la présence de réseaux clandestins à Montréal, le monde des bars et le cadre plus général de l'évolution des mœurs et des mentalités ont favorisé la création d'une communauté gaie au Québec. La décriminalisation de l'homosexualité au Canada par le *Bill omnibus* de 1969 encouragea la formation d'un mouvement gai. Ce changement législatif se réalisait après l'adoption de mesures semblables en Grande-Bretagne¹². Malgré ses lacunes, le *Bill omnibus* rendait entre autres légaux des actes sexuels pratiqués en privé par deux adultes consentants de 21 ans et plus. Par sa tolérance face aux comportements homosexuels, le gouvernement permettait aux gais d'occuper une place publique, une place politique.

En effet, à la suite de la décriminalisation de l'homosexualité, quelques groupes gais éphémères furent créés au Québec. Ces organisations luttèrent contre la répression et permettaient à plusieurs gais et lesbiennes de sortir de l'isolement. Certaines prônaient des changements radicaux dans la société, alors que d'autres se vouaient à l'éducation ou servaient de lieux de sociabilité¹³. Avant la formation de l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec, les groupes gais anglophones étaient les plus actifs à Montréal¹⁴. Ceux-ci étaient plus au fait des actions des mouvements gais américain et canadien-anglais¹⁵.

ADGQ : lieu public de regroupement pour les gai(e)s de Montréal

L'oppression contre les gais et les lesbiennes ne cessa pas avec la réforme du code criminel. En 1975 et 1976, les descentes policières dans des bars gais et des saunas se multiplièrent¹⁶. Les policiers, profitant du caractère vague du code criminel, utilisaient l'article concernant les maisons de débauche et celui s'opposant à la grossière indécence afin de harceler les gais.

Au printemps de 1976, des représentants de groupes gais créent le Comité Homosexuel Anti-Répression ou Gay Coalition Against Repression (CHAR/GCAR) afin de préparer une riposte aux actions policières. Ce groupe, formé d'abord surtout d'anglophones, accueillait aussi des militants issus de la gauche, des femmes et des étudiant(e)s. Le 19 juin 1976, le Comité organisait la première manifestation gaie au Québec dans les rues de Mont-

réal. Avec près de trois cents personnes présentes, il s'agissait de la plus importante manifestation du genre à avoir eu lieu au Canada¹⁷.

En octobre de la même année, une trentaine de personnes, en majorité francophones, prirent part au congrès où le Comité homosexuel antirépression devint l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec. L'ADGQ, en activité de 1976 à 1988, contribua à la formation d'un espace public, à la fois un espace physique urbain et un espace social, propre aux communautés lesbienne et gaie montréalaises. Le mot gai, dans le nom de l'organisme, s'écrivait avec un « e » entre parenthèses afin d'inclure les lesbiennes au groupe. À cette époque, plusieurs lesbiennes acceptaient de s'identifier comme gaies. L'ADGQ eut de la difficulté à attirer les femmes car celles-ci possédaient leurs propres groupes¹⁸.

Lors du congrès de fondation, il fut établi que l'Association serait une organisation de libération gaie, sans appartenance politique ou religieuse. La revendication de droits civils forma au départ l'objectif principal de la lutte. Parmi ces droits, l'ADGQ revendiquait l'inscription de l'orientation sexuelle dans la Charte des droits et la fin de la répression policière. L'Association choisit une stratégie d'action publique. Le groupe envoya des communiqués aux médias, des lettres aux député(e)s, organisa des séances de piquetage et des manifestations dans la rue. Il présenta aussi un mémoire à la Commission des droits de la personne et au ministre de la Justice de l'époque, Marc-André Bédard.

En octobre 1977, l'ADGQ organisa le premier congrès national de tous les gai(e)s du Québec rassemblant une centaine de participants, dont un petit nombre de lesbiennes. Grâce à une couverture médiatique de l'événement, l'Association se fit davantage connaître. Profitant de ce moment de visibilité, le samedi 22 octobre, l'ADGQ organise une marche pour protester contre la descente dans un bar gai, le Truxx, survenue la nuit précédente. Cette étonnante et imprévisible manifestation, regroupant plus de 2000 personnes, constitua un moment charnière pour le mouvement gai au Québec. Toutes ces actions organisées par l'ADGQ créèrent un contexte qui incita le gouvernement québécois à réagir.

Ainsi, dès le mois de décembre 1977, l'interdiction de discrimination face à l'orientation sexuelle dans l'emploi, l'habitation ou dans l'accès à certains services publics fut incluse dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Comme la Charte ne concerne pas le droit criminel, la police continua à effectuer des descentes, à arrêter des gais pour conduite immorale ou à saisir des documents jugés illicites aux douanes. Après la modification de la Charte, le travail de sensibilisation de l'ADGQ se poursuivit. L'Association voulait aussi changer les attitudes des gens envers l'homosexualité. Un travail considérable restait à faire sur ce plan.

Afin de rejoindre la communauté et de l'informer sur ses luttes, l'ADGQ créa un journal distribué gratuitement dans les lieux de rencontre gais. La publication se nomma d'abord *Gai(e)s du Québec* puis prit le nom de *Berdache*¹⁹. Déjà, plusieurs petits périodiques gais avaient vu le jour, mais aucun ne possédait le sens critique du journal de l'ADGQ. Le *Berdache*, publié entre 1979 et 1982, fut la première revue gaie sérieuse au Québec. Le mot *Berdache*, archaïsme de la langue française, désignait une personne ayant des comportements homosexuels²⁰. La revue permit à la communauté de prendre conscience de ses forces. Pour l'ADGQ, la plus grande diffusion du *Berdache*, soit plus de 6000 exemplaires par numéro, augmenta l'affluence à ses activités telles ses danses communautaires. En plus de ses danses, dès 1979, l'ADGQ organisa une semaine de fierté gaie à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. L'Association ne se doutait pas de l'ampleur qu'allait prendre cet événement vingt ans plus tard.

L'espace public urbain gai montréalais

Après la disparition du *Berdache*, l'ADGQ perdit peu à peu le rôle de défenseur politique des gais et des lesbiennes et entreprit une action plus communautaire. Par contre, vers la fin des années 1970, avec l'élan donné par l'ADGQ, le développement des commerces et l'obtention de droits civils, les communautés gaie et lesbienne se développèrent considérablement au Québec. On assista à la formation de groupes de jeunes, d'organisations ethniques et d'associations universitaires. De même, après l'expérience du *Berdache* au début des années 1980, le nombre de magazines s'adressant aux gais et aux lesbiennes se multiplia. En revanche, la communauté fut touchée dramatiquement par les ravages du sida. Avant la création d'organismes de prévention du sida ou d'hébergement de sidéens, des militants gais et des lesbiennes s'unirent afin de combattre le silence des gouvernements, qui manquèrent de promptitude dans leurs réactions²¹. Puis, ils tentèrent de sensibiliser la population à la situation des sidéens. Malgré son caractère tragique, l'épidémie du sida contribua à diffuser de l'information sur l'homosexualité. Les médias de masse, poussés par la gravité de la maladie, osèrent aborder des sujets tabous comme la sodomie ou la technique d'utilisation de condoms.

L'espace public urbain des gais montréalais, connu sous le nom de Village, s'est développé à l'époque de l'ADGQ²². Des gais ont commencé à fréquenter des commerces du quartier Centre-Sud ou à y habiter. Comme lieux de rassemblement, les commerces et les bars ont joué un rôle important dans la formation de la communauté. Aujourd'hui, le Village donne une visibilité et un espace public à la minorité gaie. On y observe les manifestations d'une culture spécifique qui exerce une certaine influence sur l'ensemble de la société.

Depuis deux décennies, on assiste à une reconnaissance sociale accrue de l'homosexualité. Les gais et les lesbiennes constituent désormais une force

économique et politique. De même, les tribunaux et les gouvernements au Canada deviennent plus favorables aux droits des homosexuels. L'an dernier, le Gouvernement du Québec a reconnu officiellement les conjoints et les conjointes de même sexe²³. En effet, au Québec, en juin dernier, les conjoints québécois de même sexe ont acquis des droits économiques équivalents à ceux accordés aux conjoints de fait hétérosexuels²⁴.

En conclusion, on remarquera qu'à partir des années 1950, on a assisté à une extraordinaire émergence sociale et publique des gais et des lesbiennes un peu partout en Occident. Au Québec, l'avènement d'un mouvement gai s'est produit grâce aux changements des mœurs et des mentalités, et sous l'influence du mouvement gai américain et européen. Pendant une période de transition, l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec fut le porte-parole principal de la population gaie québécoise auprès des gouvernements et de la société en général. L'ADGQ a contribué à créer des liens entre les gais, à forger une communauté d'appartenance.

Depuis cette époque, les accusés de conduites immorales ont cessé de plaider systématiquement coupable et la répression policière envers les gais est à peu près disparue. Les gais et les lesbiennes s'affichent plus ouvertement que jamais. De même, à l'espace urbain du Village et aux diverses publications sont venus s'ajouter de nouveaux lieux de rencontre sur le réseau Internet. Malgré tous ces progrès, le caractère minoritaire de l'homosexualité a facilité le maintien de préjugés, surtout dans les régions éloignées des grands centres. De plus, le réseau de l'éducation reste plutôt silencieux face aux réalités homosexuelles. La plupart des jeunes homosexuel(le)s vivent toujours de la culpabilité à l'approche de dévoiler leur orientation sexuelle. Les changements connus par l'espace public n'ont pas encore atteint complètement la sphère privée. Néanmoins, l'évolution de la condition des homosexuels en Occident demeure un des phénomènes les plus remarquables du XX^e siècle²⁵.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Ce texte s'inspire d'une communication présentée lors du Colloque *Vis ta vie...* publique, du 25 novembre 1999, organisé par l'Association étudiante des cycles supérieurs en histoire de l'UQAM.
2. La rédaction de cet article aurait été impossible sans accès à l'information des nombreux dossiers thématiques montés par l'ADGQ au cours de ses années d'activités. Ces documents sont conservés aux Archives gaies du Québec. Créées en 1983, les Archives gaies du Québec regroupent des collections de périodiques, des livres, des fonds d'organismes ou de particuliers en lien avec l'homosexualité vécue au Québec.
3. Voir Gary Kinsman, « The Historical Emergence of Homosexualities and Heterosexualities : Social Relations, Sexual Rules, and Sexual Resistance », dans *The Regulation of Desire : Sexuality in Canada*, Montréal, Black Rose Books, 1987, chap. 2, p. 37 à 61,

et dans la deuxième édition de 1996, p. 48 à 81. Le titre du livre est modifié : *The Regulation of Desire : Homo and Hetero Sexualities*.

4. Ross Higgins, cofondateur des Archives gaies du Québec, décrit ces bars que fréquentaient les homosexuels dans *De la clandestinité à l'affirmation*, Montréal, Comeau & Nadeau, 1999, p. 94 à 102. Ce livre s'inspire pour l'essentiel d'un chapitre de la thèse de doctorat de l'auteur, voir Ross Higgins, *Sense of Belonging : Pre-liberation Space, Symbolics and Leadership in Gay Montreal*, thèse de doctorat, Université McGill, département d'anthropologie, 1997, 445 pages.

5. Voir John D'Emilio, Estelle B. Freedman *et al.*, *Intimate Matters : A History of Sexuality in America*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1988, réédité en 1997, pages 301 à 325.

6. Les premiers groupes revendiquant des droits pour les homosexuels sont décrits dans John Lauritsen et David Thorstad, *The Early Homosexual Rights Movement (1864-1935)*, New York, Times Change Press, 1974, 91 pages.

7. Pour en savoir plus sur ces groupes aux États-Unis, voir John D'Emilio, *Making Trouble : Essays on Gay History, Politics and the University*, New York, Routledge, 1992, 274 pages. Pour les groupes de France, voir Jacques Girard, *Le mouvement homosexuel en France, 1945-1980*, Paris, Éditions Syros, 1981, 90 pages.

8. Des enquêtes sur les populations reconnaissant l'importance numérique de la minorité homosexuelle, principalement les recherches du zoologiste Alfred Kinsey en 1948 et 1953, permirent aussi à l'homosexualité de devenir une réalité sociale plutôt que d'être définie comme une maladie clinique.

9. Quoique datant d'une vingtaine d'années déjà, l'analyse de Toby Marotta de trois mouvements politiques gais new-yorkais réagissant à Stonewall demeure l'une des meilleures études de cette phase marquante du mouvement gai. Voir Toby Marotta, *The Politics of Homosexuality*, New York, Houghton and Mifflin, 1981, 369 pages.

10. Ross Higgins, *De la clandestinité...*, *op. cit.*, p. 27 à 64.

11. Notamment par la place importante occupée par la revendication de droits civils dans les principales organisations gaies québécoises.

12. En effet, le rapport *Wolfenden* du gouvernement britannique, portant sur la régulation de la sexualité, avait entraîné l'Angleterre à réviser ses lois à la fin des années 1960, notamment en établissant une distinction nette entre la moralité publique et la vie privée ainsi qu'en définissant plus clairement ce qu'était un déviant sexuel. Pour en savoir plus à ce sujet, voir Gary Kinsman, *op. cit.*, p. 213 à 222.

13. Les principaux furent le Front de libération homosexuel (FLH), le Centre homophile d'aide et de libération de Québec (CHAL), le Centre homophile urbain de Montréal (CHUM), le Groupe homosexuel d'action politique (GHAP). Sur ce dernier groupe, voir le mémoire de Roger Noël, *Pratiques politiques et formation de l'identité gaie au Québec : l'expérience du Groupe homosexuel d'action politique (1975-1976)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1993, 208 pages.

14. Parmi ces groupes, on retrouvait Gay McGill, le collectif Androgyny, la Gay Montreal Association et chez les femmes Montreal Gay Women.

15. Sur le mouvement politique des gais et des lesbiennes canadiens voir Miriam Smith, *Gay Right Movement in Canada : Social Movements and Equality-Seeking, 1971-1995*. Toronto, University of Toronto Press, 1999, 211 pages.

16. Ces descentes furent qualifiées de « nettoyage olympique » par les groupes gais.

17. Le CHAR réussit à réunir des représentants de groupes gais québécois, canadiens-anglais et de groupuscules gauchistes : Gais de l'Outaouais (GO), National Gay Rights

Coalition (NGRC), Gay Activists Toward Equality de Toronto (GATE), Groupe marxiste révolutionnaire (GMR), Ligue socialiste ouvrière (LSO), Groupe homosexuel d'action politique (GHAP), Androgyne, Gay McGill, Gay Jewish Discussion Group, Gay Community Services Project.

18. Sur les premiers groupes politiques des lesbiennes et leur communauté à Montréal, voir Andrea Logan Hildebran, *Lesbian Activism in Montreal : 1973-1979*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1997, 80 pages, ainsi que son texte et ceux de Muriel Fortier, Line Chamberland, Diane Lamoureux, Dominique Bourque, Suzanne Boisvert, Danielle Boutet et Louise Turcotte dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, *Sortir de l'ombre, histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, 1998, 409 pages.

19. Dix-sept numéros de *Gai(e)s du Québec* furent publiés, sous forme de bulletin puis de journal, de juillet 1977 à avril-mai 1979. Entre 1977 et 1979, le tirage de l'organe de l'Association passa de 2000 à 4000 exemplaires. Sur le journal, voir *L'Album. Le Berdache 20 ans après*, produit à l'occasion d'un colloque tenu à l'UQAM le 19 avril 2000.

20. Utilisé rarement dans la langue courante au Québec (prononcé Bardache...), des anthropologues étudiant les tribus amérindiennes avaient réutilisé ce terme pour désigner les membres des tribus qui avaient des comportements homosexuels. Voir à ce sujet Guy Ménard, *Une rumeur de Berdache : contribution à une lecture de l'homosexualité masculine au Québec*, Doctorat, Ethnologie, Université de Paris VII, 1983, p. 97 à 149.

21. Des études poussées sur l'histoire de l'épidémie du sida au Québec n'existent toujours pas. Par contre, certains ouvrages prenant la forme de témoignages peuvent donner une idée de l'évolution du militantisme lié au sida au Québec. Voir Carole Graveline, Jean Robert et Réjean Thomas, *Les préjugés plus forts que la mort, le sida au Québec*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Partis pris actuels », 1998, 91 pages. Voir également René Lavoie, « Deux solitudes : les organismes sida et la communauté gaie », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, *op. cit.*, p. 337 à 362.

22. Voir Frank W. Remiggi, « Le Village gai de Montréal : entre le ghetto et l'espace identitaire », dans *ibid.*, p. 267 à 289.

23. Pour en savoir plus sur cette nouvelle loi, voir le guide *Un droit au cœur de nos vies, la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe* préparé par Irène Demczuk et Annick Gariépy en collaboration avec la Table de Concertation des lesbiennes et des gais de Montréal et la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe, disponible jusqu'à nouvel ordre au site de l'Association des lesbiennes et des gais sur Internet (www.algi.qc.ca) ou auprès de la Table de Concertation.

24. Ces droits ne représentent qu'une partie de ceux recommandés à la Commission des droits de la personne du Québec dans *De l'illégalité à l'égalité, Rapport de la consultation publique sur la violence et la discrimination envers les gais et lesbiennes*, mai 1994, 162 pages.

25. Je remercie Jean-François Larose pour son support et ses critiques apportées lors de la rédaction de ce texte ainsi que Robert Comeau pour ses commentaires et la confiance qu'il m'a accordée.